

Chiffres clés

- En 2011, 3 180 emplois sont liés à la présence de touristes dans le Jura, soit 2 580 emplois en équivalent temps plein (ETP).
- Les territoires du « Vignoble-Revermont » et du Haut-Jura concentrent 71 % de ces emplois.
- Dans le Jura, 40,5 % des emplois liés au tourisme concernent l'hébergement.
- L'emploi touristique progresse de 1 % entre 2009 et 2011 dans le département.
- 55 % des ETP touristiques sont occupés par des femmes.

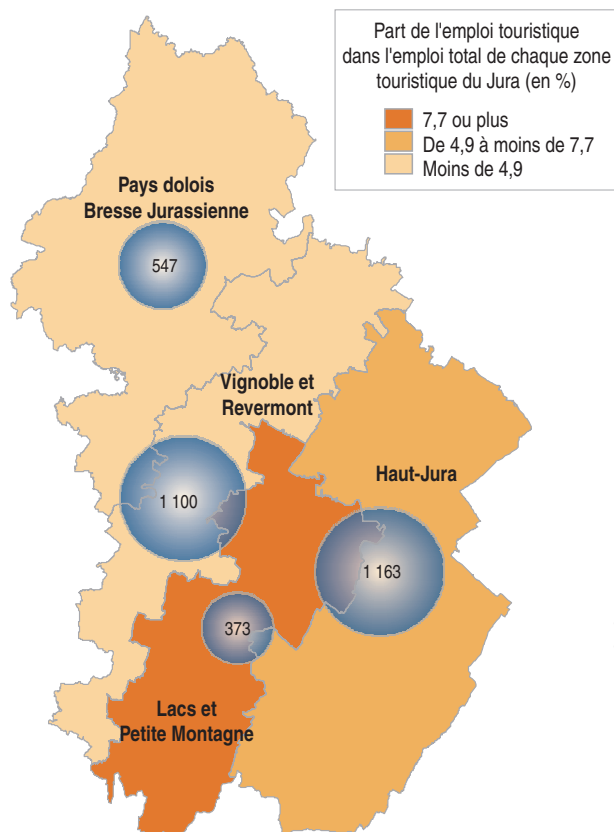
Dans le Jura, 3 180 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011 soit près de 30 % des emplois touristiques de la région. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de

visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

Au sein du département, quatre territoires se distinguent par des secteurs d'activités et des saisonnalités qui leur sont propres : le « Pays dolois et la Bresse jurassienne », le territoire « Vignoble et Revermont », celui des « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura.

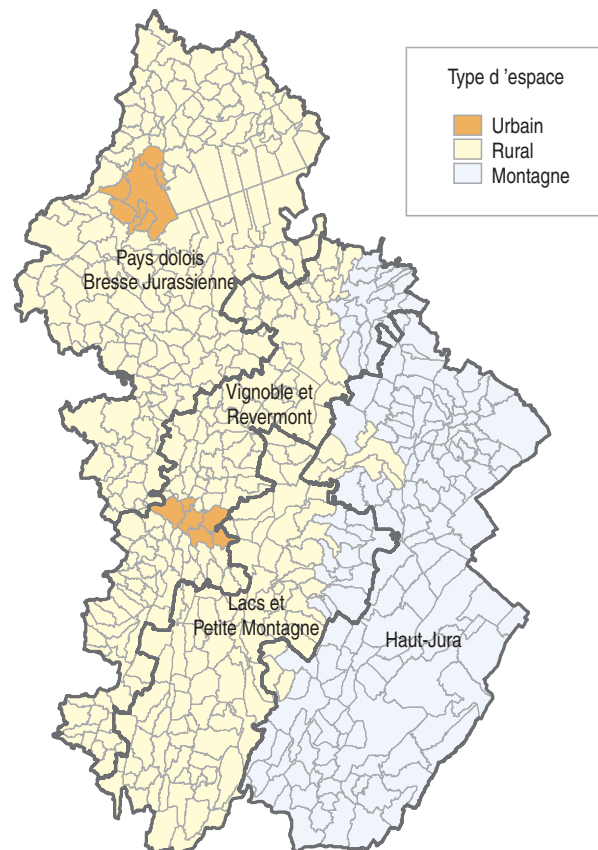
Le « Pays dolois et la Bresse jurassienne » incluent notamment l'agglomération de Dole et le Val d'Amour. Le territoire « Vignoble et Revermont » comprend les villes de Lons-le-Sauvage, Salins-les-Bains et les vignobles du Jura (Arbois, Poligny,...). Le territoire « Lacs et Petite Montagne » concentre l'essentiel des capacités en hôtellerie de plein air du département. Enfin, encadré par la frontière suisse sur 40 km à l'est et le lac de Vouglans au sud-ouest, cœur du Parc Naturel Régional du même nom, le secteur du Haut-Jura s'étend autour de la vallée de la Bienne et des pôles que sont

Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques du Jura (volumes et parts)



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Les espaces touristiques nationaux dans le Jura



Sources : DGE ; Insee

L'emploi touristique dans les zonages du Jura

	Vignoble et Revermont	Lacs et Petite montagne	Haut-Jura	Pays dolois Bresse Jurassienne	Jura
Emploi touristique (en volume)	1 100	373	1 164	547	3 184
Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)	34,6	11,7	36,5	17,2	100,0
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %)	3,3	7,7	4,9	1,9	3,5
Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)	17,7	27,7	25,9	20,3	21,3

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Champagnole, Nozeroy, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Saint-Claude, Moirans-en-Montagne et la station des Rousses.

Une activité touristique plus marquée dans les zones des « Lacs et Petite Montagne » et du Haut-Jura

Dans le Jura, les retombées économiques directes liées aux dépenses touristiques sont estimées annuellement à 270 millions d'euros¹. La fréquentation touristique a également généré près de 3 200 emplois en moyenne en 2011, soit 3,5 % de l'emploi total du département. Cette part est la plus élevée des départements francs-comtois (2,6 % en moyenne dans la région) en raison notamment d'une forte capacité en lits touristiques marchands et non marchands (40 % de l'offre régionale).

La zone « Lacs et Petite Montagne » enregistre la part d'emploi touristique

dans l'emploi total la plus élevée (7,7 %) mais ne représente que 370 emplois. Cette zone se caractérise par une forte capacité de campings.

Avec des caractéristiques différentes, le « Vignoble Revermont » et le Haut-Jura concentrent chacun un peu plus d'un tiers des emplois touristiques départementaux. Tandis que le Haut-Jura bénéficie d'une double saisonnalité avec des domaines skiables établis (dont la station des Rousses), le « Vignoble et Revermont » enregistre des pics de fréquentation principalement en été, avec des facteurs d'attractivité variés (œnotourisme et gastronomie, thermalisme,...). L'emploi touristique représente 4,9 % de l'emploi total du Haut-Jura et 3,3 % de la zone « Vignoble et Revermont ».

Dans le Jura, la proportion d'emplois touristiques non salariés (indépendants, employeurs, aides familiaux) est supérieure à la moyenne régionale (21,3 %

contre 18,3 % en Franche-Comté). Cette part plus élevée s'explique notamment par la gestion familiale d'un certain nombre d'hôtels implantés en espace rural et de petite taille. De même, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes, bien représentés dans le département, ne nécessitent que peu d'employés.

Davantage d'emplois touristiques dans l'hébergement et les activités sportives et de loisirs

En 2011, l'hébergement demeure dans le Jura le premier employeur touristique avec plus de 40 % des emplois concernés contre 32 % en moyenne en Franche-Comté. Cette proportion atteint 53 % dans le territoire « Lacs et Petite Montagne ». Dans ce territoire, l'hôtellerie de plein air joue un rôle prépondérant avec 85 % des capacités d'accueil marchandes contre 55 % en moyenne dans le Jura.

Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques du Jura (en %)

Secteur d'activité et touristicité	Jura	Vignoble et Revermont	Lacs et Petite montagne	Haut-Jura	Pays dolois Bresse Jurassienne
Hébergement (100 % touristique)	40,5	27,2	53,3	47,8	42,7
Offices de tourisme (100 % touristique)	2,1	1,3	4,8	1,7	2,6
Sport et loisirs (très touristique*)	14,6	11,4	10,0	23,1	6,1
Patrimoine et culture (très touristique*)	4,4	7,8	2,3	2,5	3,2
Restauration, cafés (touristique)	13,5	28,0	12,1	6,5	0,3
Soins (touristique)	2,2	4,0	1,1	0,8	2,5
Commerce de détail alimentaire (peu touristique)	1,9	2,1	1,8	0,8	3,9
Commerce de détail non alimentaire (peu touristique)	7,7	6,6	3,7	5,5	17,4
Grandes surfaces (peu touristique)	5,8	5,6	4,7	4,0	11,2
Artisanat (peu touristique)	3,3	1,9	4,8	3,5	4,6
Autres activités (peu touristique)	3,9	4,1	1,5	3,6	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

¹ : Source : CRT 2010, enquête dépense

La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

Évolution de l'emploi touristique dans le Jura selon la touristicité des activités

	Effectifs dans l'emploi touristique en 2011	Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %)	Évolution 2009 - 2011 (en %)
100 % touristique	1 544	48,5	- 6,7
Touristique	870	27,3	+ 14,2
Peu touristique	771	24,2	+ 4,3
Ensemble	3 184	100,0	+ 0,9

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011

Dans la zone « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura les emplois liés à la venue de touristes sont surreprésentés dans les activités 100 % touristiques (en %)

	Vignoble et Revermont	Lacs et Petite montagne	Haut-Jura	Pays dolois Bresse Jurassienne
100 % touristique	32,5	60,6	59,4	49,1
Touristique	44,8	22,2	22,6	5,5
Peu touristique	22,6	17,2	17,9	45,5
Ensemble de la zone	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Le Jura présente une proportion d'emplois davantage concentrés dans des activités totalement touristiques que la région (48,5 % contre 38,9 % en Franche-Comté). Ces activités 100 % touristiques sont particulièrement élevées dans les « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura (60 %).

La prise en compte des enjeux spécifiques associés au maintien des hébergements marchands se traduit pour le département par des priorités concernant l'amélioration progressive des résultats économiques des hébergements marchands ainsi que l'encouragement des investissements porteurs (sans restriction quant à la typologie des établissements).

Les activités sportives et de loisirs rassemblent 14,6 % des emplois liés à la présence touristique contre 11,3 % en moyenne en Franche-Comté. Que ce soit en saison hivernale ou estivale, le Haut-Jura et la zone « Lacs et Petite

Montagne » offrent en effet une palette d'activités de plein air qui requièrent de l'encadrement (ski, randonnées, activités nautiques,...). La découverte des richesses naturelles et culturelles du département est également portée par une politique de structuration et de valorisation des randonnées et du cyclotourisme. Le cyclotourisme est particulièrement développé dans le Jura en raison de la topographie variée du département et de la densité de son réseau. La structuration de l'offre en matière de randonnée s'articule autour d'une offre de circuits large, connue, bien répartie sur le territoire avec

des réseaux d'itinéraires interconnectés, et d'une offre orientée plus spécifiquement vers le développement touristique comme l'Échappée Jurassienne.

Le secteur de la restauration et des cafés est également légèrement surreprésenté par rapport à la moyenne régionale avec 13,5 % d'emplois touristiques dédiés. Ce taux est très variable d'un territoire à l'autre. Il atteint 28 % dans la zone « Vignoble et Revermont ». Dans ce territoire, réputé pour ses vins et ses bonnes tables, la fréquentation des restaurants est fortement tirée par la clientèle touristique.

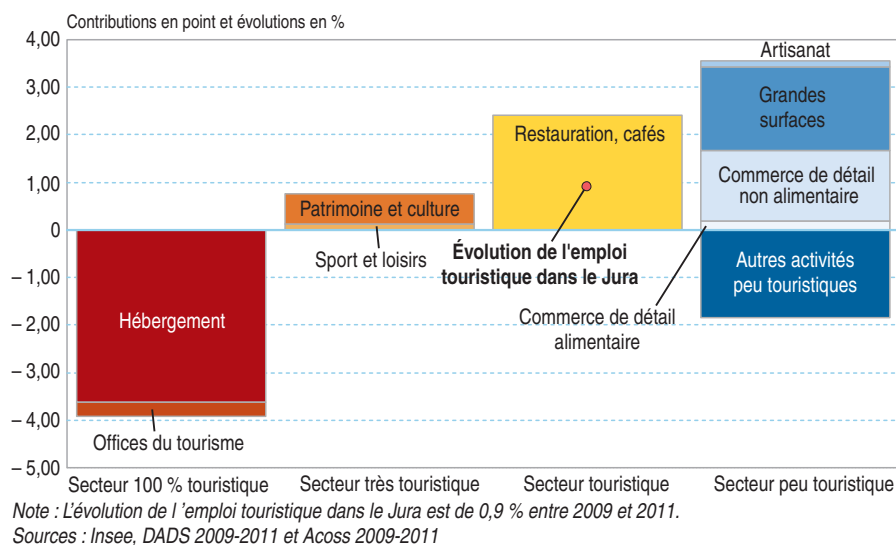
Une croissance de l'emploi touristique tirée par la restauration et les commerces entre 2009 et 2011

Entre 2009 et 2011, le nombre d'emplois touristiques augmente d'1 % dans le Jura. Cette hausse est plus faible que la moyenne régionale (+ 3,8 %) sur la même période.

Dans le Jura, cette progression de l'emploi touristique est principalement tirée par la restauration et les commerces (grandes surfaces et commerces de détail).

L'emploi touristique dans la restauration a progressé essentiellement dans le « Vignoble et le Revermont », bénéficiant notamment des efforts d'animation et de valorisation de ses atouts vitivinicoles. L'organisation d'événements de notoriété ainsi qu'une articulation des différents savoir-faire dans la gastronomie participent également à la valorisation des vignobles jurassiens.

Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le Jura entre 2009 et 2011

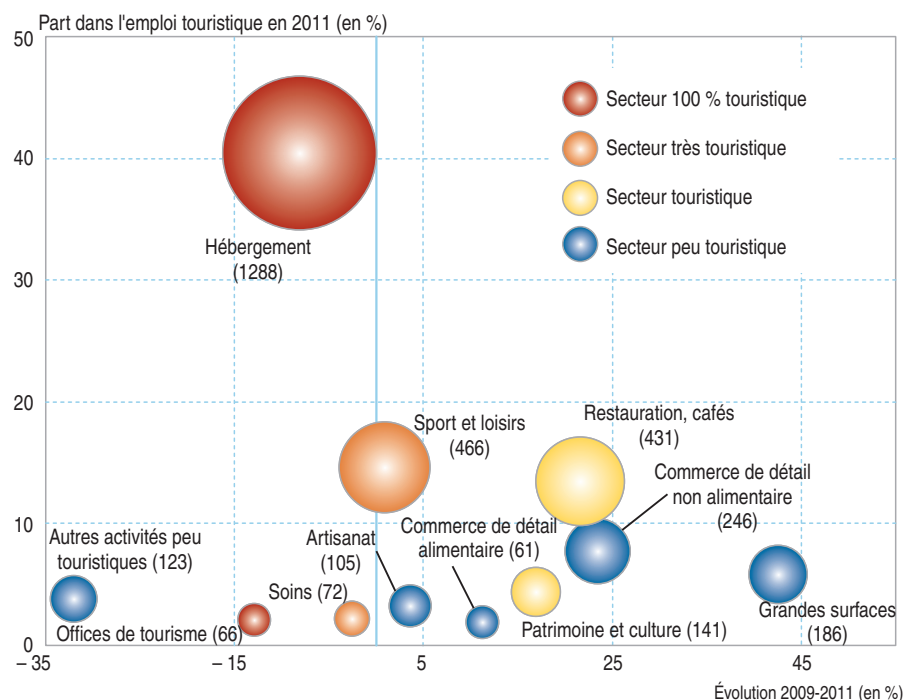


Les commerces ont quant à eux bénéficié de la proximité avec la Suisse d'une partie du département : le taux de change a été particulièrement favorable à la France sur cette période. À l'inverse, les emplois dans l'hébergement baissent entre 2009 et 2011 (- 8 %) en raison de fermetures

d'établissements, temporaires ou non. En effet, sur la période, le Jura a connu la fermeture ou la reconversion d'hôtels et de centres de vacances, notamment dans le Haut-Jura. Malgré une requalification initiée de certains centres, la perte de vitesse, constatée à l'échelle nationale, des « séjours collectifs » (colonies de vacances, classes de découverte,...) perdure. Compte tenu des enjeux que représente le secteur de l'hébergement dans le tourisme jurassien, les collectivités mènent des actions de soutien auprès des établissements en fonction de la faisabilité économique, tant par la requalification de certains centres que par l'adaptation des produits aux attentes des clientèles.

L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Une saisonnalité affirmée : jusqu'à 4 200 emplois touristiques en juillet-août

La saisonnalité de l'emploi touristique dans le Jura est inférieure à la moyenne franc-comtoise. L'ampleur de la saisonnalité entre le mois le plus important (l'équivalent de 4 196 emplois en août) et le mois le plus faible (2 759 en janvier) s'élève en effet à 1,52 (1,7 en Franche-Comté ; 1,8 en France de Province). C'est en juillet-août que le

nombre d'emplois touristiques est le plus élevé dans le Jura.

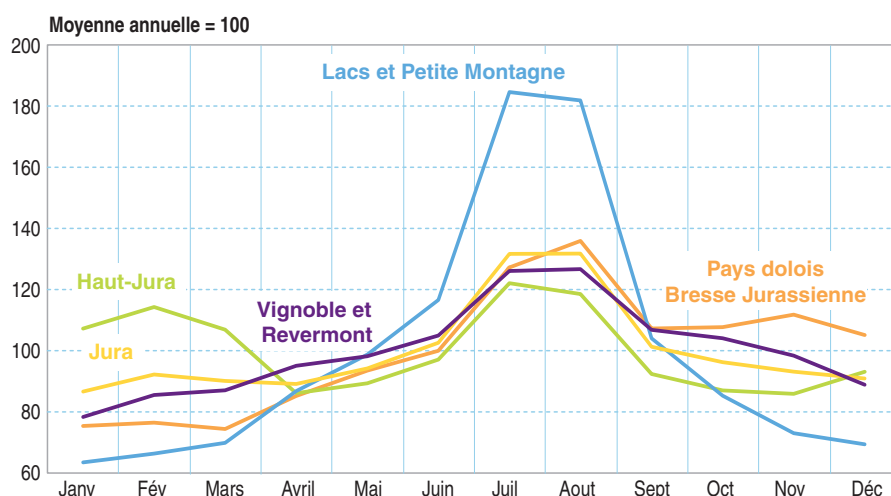
Dans la zone « Lacs et Petite Montagne », au cours du mois de juillet où l'emploi touristique est à son maximum, le nombre d'emplois est 2,9 fois plus important qu'au cours du mois de janvier (minimum d'emplois touristiques). Ainsi le recours aux saisonniers est très important en été dans cette zone. Le Haut-Jura recourt quant à lui aux saisonniers en été et en hiver. Cette double saisonnalité est propre aux destinations de montagne.

Davantage d'emplois touristiques à temps complet dans le Jura

Les 3 184 emplois générés en 2011 par la venue de touristes dans le Jura représentent 2 580 emplois en équivalent temps plein (ETP).

Le Jura est le département franc-comtois où la part d'emplois touristiques en

Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Jura



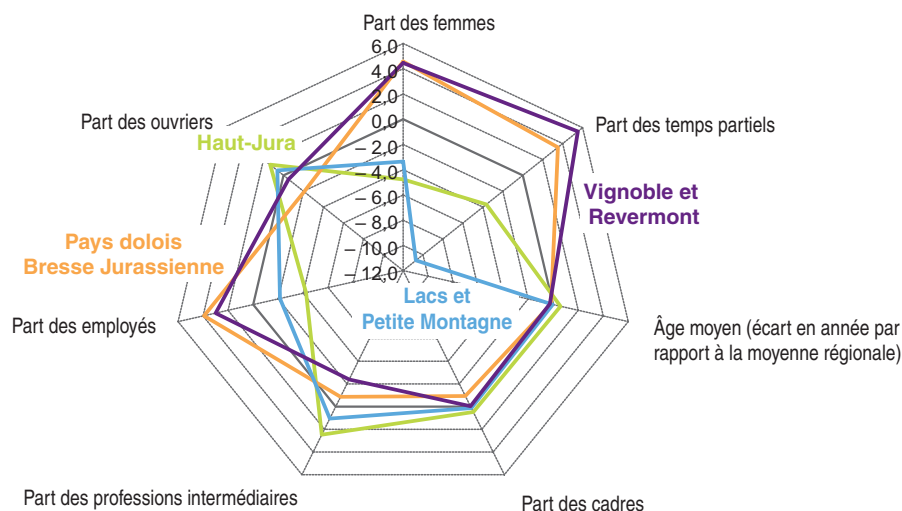
Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans le Jura

Parts en % et âge moyen	Jura	Franche-Comté
Part des femmes dans les ETP touristiques	55,0	56,7
Part des hommes dans les ETP touristiques	45,0	43,3
Part des temps partiels dans les ETP touristiques	30,3	34,4
Part des temps complets dans les ETP touristiques	69,7	65,6
Part des cadres dans les ETP touristiques	6,7	7,2
Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques	10,7	13,3
Part des employés dans les ETP touristiques	66,0	63,7
Part des ouvriers dans les ETP touristiques	16,6	15,7
Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques	0,0	0,0
Âge moyen	38,5	37,8

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques du Jura



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP du Haut-Jura est inférieure de 4,8 points à celle du Jura et s'élève à 50,2 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Définitions

• Emploi en équivalent temps plein :

nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

• Emploi salarié et non salarié :

par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

• Espaces touristiques nationaux (ETN) :

découpage géographique national réalisé pour l'enquête hôtelière. En Franche-Comté, ce découpage prend les modalités : urbain, rural, montagne ski et montagne non ski. La méthode s'appuie sur le zonage en unité urbaine pour classer les communes dans l'urbain et le rural. Les communes classées dans montagne sont celles classées dans les communes de massif au titre de la « loi montagne ».

ETP à temps complet est la plus élevée (69,7 % contre 65,6 % dans la région). Il se distingue des autres départements de la région par une proportion d'emplois en ETP à temps complet particulièrement élevée dans l'hébergement (74,8 % contre 70,5 % en moyenne dans la région), dans les sports et les loisirs (72,0 % contre 67,9 %) et le secteur du patrimoine et de la culture (59,7 % contre 53,8 % en Franche-Comté). De fait, le nombre d'emplois à temps complet est par-

ticulièrement élevé dans les zones touristiques où ces activités sont surreprésentées. Dans la zone des « Lacs et Petite Montagne » et dans le Haut Jura, la part des emplois à temps complet atteint respectivement 80,5 % et 73,4 %. Comme ailleurs en Franche-Comté, les femmes occupent plus de la moitié des emplois en ETP liés au tourisme dans le Jura. Avec 55 % des ETP, cette part est cependant la plus faible des départements francs-comtois.

Cette proportion est variable d'un territoire à l'autre : les territoires les plus urbains, « Pays dolois », « Vignoble et Revermont » emploient davantage de femmes, qui y représentent 60 % des ETP.

Cependant, dans certains secteurs, les emplois restent majoritairement détenus par des hommes. C'est notamment le cas des activités « sports et loisirs », dont seulement un tiers des ETP sont occupés par des femmes. ■

Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acos** (**Agence centrale des organismes de sécurité sociale**) de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.